



DOSSIER DE CANDIDATURE DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES SAISONNIERS

Identité

NOM :

Prénom :

Sexe : M F

Date de naissance :

Adresse complète :

CP : Ville :

Tel (fixe ou portable) :

Email :

Disponibilités

Du : au :

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Actuellement S.P.V. en activité dans le S.D.I.S. (Département) :

Grade : Matricule :

Je soussigné(e), Mme / M

Certifie l'exactitude des renseignements mentionnés dans ce document.

Fait à : le :

Signature :

Compétences

- Equipier
- Chef d'équipe
- Chef d'agrès 1 équipe
- Chef d'agrès tout engin
- FDF 1
- FDF 2
- Permis PL
- COD 1
- COD 2
- Autres :

Pièces à joindre au dossier

Si vous êtes déjà SPV au SDIS 06 en activité :

- Seul le dossier de candidature est à remplir,
- **Les candidats devront être en possession d'un « pass sanitaire et/ou vaccinal actualisé » avec un schéma vaccinal complet ou tout autre dispositif légal en vigueur au moment de l'exercice en qualité de saisonnier.**

Si vous êtes SPV dans un autre SDIS :

- Un relevé d'identité bancaire ou postal au nom de l'intéressé(e),
- La charte nationale du sapeur-pompier dûment datée et signée après lecture,
- Copie de l'attestation de sécurité sociale en cours de validité,
- Copie de la carte nationale d'identité ou carte de séjour en cours de validité pour les étrangers,
- Pour les ressortissants étrangers la copie de l'extrait de naissance,
- Copie du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté ou un état des services militaires,
- Une photo d'identité récente de l'intéressé(e),
- Arrêté(s) ou attestation(s) des services effectués en qualité de S.P.V. dans un autre département,
- Copies de vos diplômes et de vos qualifications en qualité de sapeur-pompier,
- Copie du permis de conduire,
- Certificat médical d'aptitude aux fonctions de SPV de votre SDIS,
- **Les candidats devront être en possession d'un « pass sanitaire et/ou vaccinal actualisé » avec un schéma vaccinal complet ou tout autre dispositif légal en vigueur au moment de l'exercice en qualité de saisonnier,**
- Autorisation de votre autorité territoriale pour souscrire un engagement SPV saisonnier au SDIS 06,
- Attestation d'appartenance à la fédération Nationale des SP de France signé par votre union départementale.

Comment et où **renvoyer son dossier ?**

Le dossier complet devra être transmis avant le 30 avril 2022

Par mail (avec les scans de l'ensemble des pièces du dossier en PJ sans dépasser 3Mo) :

sdv@sdis06.fr

Par voie postale :

Monsieur le directeur départemental
des services d'Incendie et de Secours
Groupement Fonctionnel des Ressources Humaines
et du Développement du Volontariat
140 av. Maréchal de Lattre de Tassigny CS90099
06273 Villeneuve Loubet Cedex